

## DEMIGNY

*Saône-et-Loire, canton Chagny, arrondissement Chalon-sur-Saône, 1 224 habitants*

I.S.M.H. 1946

Demigny (Saône-et-Loire)

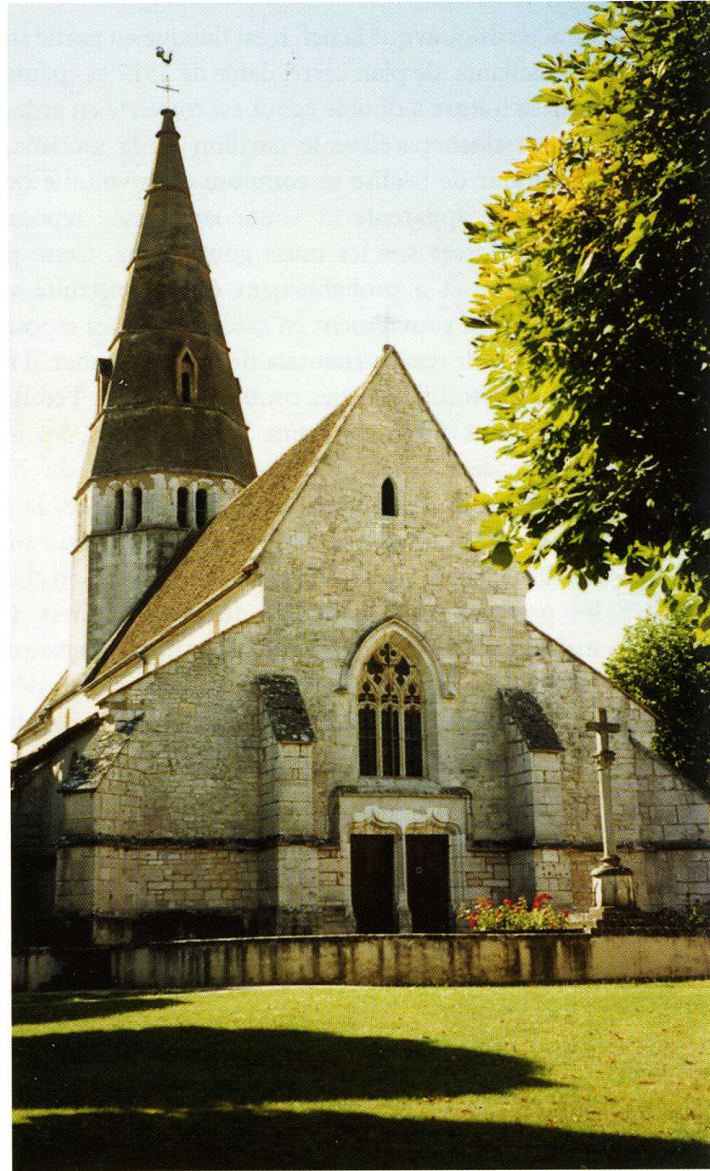
Église Saint-Martial

1. Chevet de l'église (cl. J.-D. Salvègue)

2. Façade occidentale

L'ÉGLISE de Demigny est placée sous le vocable de Saint-Martial. C'est un édifice bien orienté, composé d'une nef de trois travées, flanquée de deux collatéraux, d'une croisée de transept accompagnée de deux chapelles latérales, construites en prolongement des collatéraux et de même volumétrie, et d'une abside à trois pans, précédée d'une travée droite de chœur. Une tourelle d'escalier, permettant l'accès au clocher surmontant la croisée du transept, est construite dans l'angle sud-est,

1





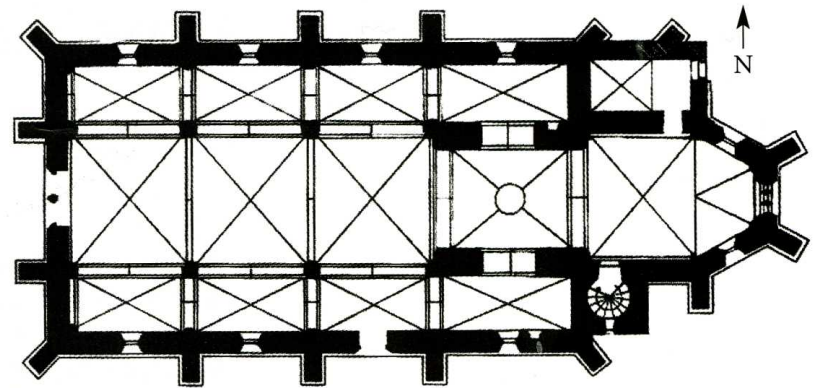
formé par le mur de la chapelle et le mur de la travée droite du chœur. Au nord, une petite chapelle a été agrandie vers l'est au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'église fut édifée en un seul jet à la fin du XV<sup>e</sup> s. dans le style gothique flamboyant. Elle a un aspect très massif. Son clocher, de plan octogonal à deux étages, s'élève au-dessus du grand comble aigu coiffant la nef et le chœur. L'étage supérieur du clocher est percé, sur chacun de ses côtés, de baies géminées ; il est surmonté d'une flèche élancée en tuf dont les niveaux sont délimités par six cordons. Au

niveau du second registre, sur quatre de ses côtés, des lucarnes livrent une lumière parcimonieuse à l'intérieur de la flèche.

L'édifice entièrement voûté est épaulé par de puissants contreforts scandant les travées, tandis que ceux de la façade occidentale soulignent la division en trois vaisseaux de la nef. Les contreforts d'angle sont placés en diagonale, accentuant le côté trapu de l'élévation des collatéraux. A contrario, les parties hautes des murs gouttereaux de la nef sont dépourvues de contreforts, comme si l'essentiel des efforts se situait dans les parties basses de l'édifice. Un double portail, surmonté de linteaux en accolade, s'ouvre sur la nef principale. Une porte latérale, également coiffée d'une accolade, donne accès à la troisième travée du collatéral sud. Une plinthe et un cordon en larmier ceinturant l'édifice, y compris les culées des contreforts, soulignent son puissant soubassement.

La nef est voûtée sur croisées d'ogives ; celle-ci repose sur des piliers de plan circulaire. Les amortissements des nervures viennent mourir en pénétrations croisées dans le massif des piliers. À l'emplacement attendu du chapiteau, un écu marque la transition entre le support vertical et les nervures. Sur les murs gouttereaux des bas-côtés, les retombées des doubleaux sont portées par des culs-de-lampe ornés de feuilles de choux frisés, de coquilles ou de blasons armoriés. Les baies éclairant la nef principale, au-dessus des toitures des collatéraux, sont de très petites dimensions. Toutes les baies de l'édifice, en simple lancette, sont traitées en tiers-point à l'exception des baies axiales de la nef et du chœur. Celles-ci, de grand développement, sont divisées par des remplages dessinant trois lancettes surmontées de quatre lobes et de navettes flamboyants. Les compositions des deux remplages sont différentes. L'arc, à l'extérieur, est souligné par une archivolt moulurée saillante.

Cette église a conservé une très grande homogénéité. Elle est très représentative de l'architecture gothique flamboyante de la Bourgogne du sud, où peu d'édifices de cette importance nous sont parvenus dans un état aussi remarquable. Elle possède de plus un intéressant mobilier, de qualité, datant pour l'essentiel du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour les travaux de restauration des structures des collatéraux la Sauvegarde de l'Art français a apporté 11 000 € en 2002.



3

Demigny (Saône-et-Loire)  
Église Saint-Martial  
3. Plan

J.-D. S.